



Scolaire

DOSSIER

« Afin de favoriser la réussite des enfants et des jeunes dans leur scolarité, la Ville travaille main dans la main avec chaque école de la commune. Elle effectue au quotidien un travail d'harmonisation articulé autour de nombreux échanges qui permettent à une grande diversité de projets de voir le jour. C'est avec ce même état d'esprit que seront accueillis et accompagnés tout au long de l'année plus de 2 000 élèves dans les différents groupes scolaires. La richesse est dans la diversité. Faisons que chaque école garde son identité tout en se rassemblant autour d'un projet ville commun. Bonne rentrée ! »

Sophie Triniac, Maire adjoint délégué aux affaires scolaires

RENTRÉE 2018-2019 LE SAVIEZ-VOUS ?

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Le Directeur Académique de l'Education Nationale a tenu compte des avis formulés par les conseils d'écoles, les parents et le Maire, et a décidé un retour à 4 jours à la rentrée 2018. Désormais la fin des cours se fera à 16h30 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et il n'y aura plus d'école le mercredi. Le mercredi, la Ville organise un accueil de loisirs avec deux formules: le matin de 7h30 à 13h30 (restauration incluse) ou en journée complète de 7h30 à 18h30.

CHIFFRES

Enfants scolarisés en élémentaire en septembre 2018 :

+ de 2 000 élèves

dont **710** en maternelle
et **1 294** en élémentaire

555 places ouvertes le mercredi
et **100** la demi-journée

25 classes de maternelle
et **52 classes d'élémentaire**
dont 2 ULIS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h30 Accueil périscolaire (1h)		Accueil périscolaire	7h30-8h30 Accueil périscolaire (1h)	
8h30-11h30 Enseignement (3h)			8h30-11h30 Enseignement (3h)	
11h30-13h30 Pause méridienne (2h)			11h30-13h30 Pause méridienne (2h)	
13h30-16h30 Enseignement (3h)			13h30-16h30 Enseignement (3h)	
16h30-18h30 Accueil périscolaire (2h)			16h30-18h30 Accueil périscolaire (2h)	

CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

Rentrée scolaire des élèves	Lundi 3 septembre 2018
Toussaint	Du samedi 20 octobre 2018 au lundi 5 novembre 2018
Noël	Du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019
Hiver	Du samedi 23 février 2019 au lundi 11 mars 2019
Printemps	Du samedi 20 avril 2019 au lundi 6 mai 2019
Début des vacances d'été	Samedi 6 juillet 2019

Pont de l'Ascension 2019 : cette année les élèves bénéficient d'un pont de 4 jours. Le jeudi de l'Ascension est férié, et les vendredi et samedi ne sont pas travaillés.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES ET LES GYMNASES

Près de 500 000 € TTC de travaux ont été réalisés dans les groupes scolaire et les gymnases de la ville pendant l'été (ligne de self, électricité, sols, chaudière...)

MOUVEMENTS

Départ de Mme Martin, Directrice de l'école élémentaire Henri Dunant
Départ de Mme Watteau, Institutrice en maternelle à Morel de Vindé
Départ de Mr Potier, Instituteur en élémentaire à Morel de Vindé
Départ de Mme Creze-Hostier, Directrice de l'IME du Pré d'Orient

À VOS AGENDAS !

Près de 11 000 agendas scolaires de sensibilisation au développement durable Versailles Grand Parc ont été distribués gratuitement en juin dernier dans les écoles. Dès septembre, informations, jeux et dessins ludiques et pédagogiques sur le thème des déchets accompagnent donc les élèves au fil des jours et des pages.



ACCUEIL DE LOISIRS

MOREL DE VINDÉ

A la suite du lancement de l'appel d'offres pour la construction du nouvel accueil de loisirs Morel de Vindé, les réponses reçues ne correspondent pas, à ce jour, aux attentes de la ville en termes de qualité, de coût et de délai, telles que formulées dans le cahier des charges. Il a donc été décidé de relancer sans retard ce marché. C'est la raison pour laquelle le début des travaux, initialement prévu cet été, est différé et reporté à la date la plus proche permise par l'attribution du marché. Bien entendu, les enfants seront accueillis, comme prévu, dès la rentrée de septembre, le mercredi à l'école Morel de Vindé. Nous vous assurons de tous les efforts de la ville en vue de réaliser ces nouveaux locaux dans l'intérêt général de nos écoles et de notre ville.

Accueils de loisirs Inscriptions !

Période d'inscription aux accueils de loisirs pour les vacances de la Toussaint :

Du 13 au 27 septembre 2018

Espace Famille en mairie

ou sur www.lacellesaintcloud.fr

Bourse de collège

Votre enfant est au collège. Vous pouvez peut-être bénéficier de la bourse des collèves. Pour vous renseigner ou faire une simulation www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html ou auprès de l'administration du collège. Si vous n'avez pas d'ordinateur ou si vous souhaitez être soutenu dans cette démarche, le Point d'Accès Numérique de l'Espace André Joly vous accueille de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 (20h le mardi en période scolaire)

REGARDS CROISÉS

ANNÉE 1950

« Nous nous rendions à l'école à pied.

Nous arborions une blouse grise neuve. Dans la classe, le bureau de la maîtresse trônait sur une estrade et elle écrivait sur un tableau ardoise noir.

Les petits encriers en porcelaine étaient à remplir chaque matin. Pour éviter les tâches d'encre sur les cahiers, les écoliers la séchaient avec des buvards sur lesquels figuraient des publicités.

Les enfants essayaient d'effacer les erreurs à l'aide du côté bleu de la gomme, trouant le papier parfois.

L'ardoise généralement accompagnée, de la petite boîte ronde pour y ranger l'éponge. Qui va chercher la carte des départements pour la leçon de géographie ?

Les élèves découvraient le monde à travers des « leçons de choses » en observant des affiches sur différents sujets.

La cour de récréation était souvent partagée en deux, d'un côté les filles de l'autre les garçons.

Quant aux jeux, souvenons-nous des cordes à sauter, des billes, des scoubidous, des osselets et autres rondes chantées, des jeux avec les feuilles tombées des arbres à l'automne et avec la neige en hiver.

Autre souvenir marquant des années 50, le verre de lait à 4 heures. La distribution des bons points

La cantine n'existait pas, les enfants qui ne pouvaient pas rentrer chez eux pique-niquaient dans l'école.

Le jour de repos était le jeudi et il y avait école le samedi. 40 élèves par classe. L'instruction était obligatoire de 6 à 14 ans. La rentrée se faisait mi-septembre, voire plus tard pour les enfants de viticulteurs participant aux vendanges. »

ANNÉE 2018

« Nous nous rendons souvent à l'école en voiture ou en transports en commun.

Les enfants portent des vêtements très différents.

Les effaceurs permettent de revenir sur des erreurs sans laisser de marques sur le papier.

Dans la classe, des pôles d'activités sont aménagés avec des outils numériques à la disposition des élèves.

Internet nous permet d'avoir des images du monde entier. Les tableaux numériques interactifs permettent de mutualiser les ressources.

Dans la cour de récréation, les filles et les garçons sont mélangés.

Certains jeux sont toujours en vogue comme les billes et les marelles et d'autres s'ajoutent comme les cartes Pokémon et les Rubik's cube.

La grande majorité des enfants déjeunent à la cantine (1 800 repas servis par jour dans les écoles à La Celle Saint-Cloud).

Le jour de repos est le mercredi, avec une possibilité pour les enfants d'accueils de loisirs, pas d'école le samedi.

Moins de 30 enfants par classe.

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 16 ans. »